

Zeitschrift: Femmes suisses et le Mouvement féministe : organe officiel des informations de l'Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Herausgeber: Alliance de Sociétés Féminines Suisses

Band: 60 (1972)

Heft: 7

Rubrik: Le monde du travail

Autor: [s.n.]

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 24.04.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

ALLO LA VILLE
ICI, LA CAMPAGNE

le monde du travail

Rêver un jour d'être berger

Saison des vacances. Votre chronique agricole prend elle aussi la cîet des champs et aujourd'hui la campagne qu'elle aimerait évoquer se parfume à la lavande et l'or des genêts y flamboie. Gens et bêtes vivent ici des temps bibliques. Même si les cigales y chantent et si la vie adopte un rythme moins effréné qu'ailleurs. L'existence n'a rien de romantique.

Nous sommes en France, dans le département de la Drôme. L'horizon est large et la vue grandiose. Puis soudain, l'œil s'accroche aux parois de gorges abruptes. Plus bas, les bourgs étaient riants et animés. Ici, des villages somnolents, des fermes à l'abandon, des mas déserts.

Enfin, la vallée s'élargit. Le chemin grimpe le long des crêtes. Notre route est balisée « Domaine des Landlaines ». Nous voici à destination : une ferme au milieu des pâtures, une vaste bergerie, des moutons par centaines, des chèvres, les indispensables chiens de bergers. Une basse-cour caquante, une truie amoureuse d'un frétilant marcassin apprivoisé. Et au milieu des laineux, une famille heureuse : Marie et Louis et leur fille Monique, 22 ans.

Avec eux, on entre de plein pied dans le monde évoqué par Marie Mauron et leur vie ne serait qu'une page de plus à la grande histoire des bergers si le destin de cette famille — vaudoise d'origine — n'était pour le moins surprenant.

LAUSANNE, 1965

Au centre de la ville, un magasin de tabac. Marie et Louis, commerçants, y rêvent d'une autre vie, faite de liberté et de grands espaces. Une commune passion pour les moutons les pousse vers une première tentative d'évasion : on compose un troupeau qui s'en ira pâturer dans les Alpes sous la garde d'un berger. Quand les obligations professionnelles le permettent, ils rejoignent leurs bêtes. Cet avant-goût de la vie qu'ils espèrent les persuade qu'elle leur apportera la satisfaction. Mais en Suisse, les pâturages sont chers. Pour réaliser leur rêve, il faudra s'expatrier. Dans la Drôme, à 700 mètres d'altitude, ils découvrent une vaste exploitation de 200 hectares. Mais dans quel état d'abandon... Depuis vingt ans, le domaine est laissé à lui-même. La maison est une ruine où pousse une généreuse végétation et la pâture est livrée aux broussailles. C'est avec une âme de colonisateurs que Marie et Louis s'attaquent à la tâche. Le plus proche voisin habite de l'autre côté de la vallée et le village est là, plus bas, à quelques kilomètres de marche sur un chemin rocailleux. C'est la grande solitude qui rend indispensable au fond de soi-même une force d'âme peu ordinaire. Et surtout l'harmonie du couple, absolue.

POUR QUE VIVENT GENS ET BÊTES

Peu à peu, la maison devient habitable. On pose l'électricité, l'eau courante. L'ancienne cuisine avec son âtre accueillant devient chambre de séjour. La pièce contiguë, dotée de l'indispensable équipement ménager sera la cuisine. A l'étage supérieur s'alignent les chambres à coucher. Le foyer est confortable car Marie, avec son goût très sûr a su allier à l'aménagement amené de Suisse une note rustique pleine de fantaisie.

Les bêtes, elles aussi, sont mieux logées : une vaste bergerie moderne construite à proximité abrite moutons et chèvres. Si des maçons professionnels ont fait le gros œuvre, Marie et Louis ne sont pas restés inactifs : 130 m² de plafond à peindre. Plus de 100 kg de chaux à disperser sur les parois. Comment ne pas s'attacher dès lors à ce coin de terre qu'on voit renaitre et à ce foyer sorti partiellement de ses mains ?

MONIQUE, BERGERE DIPLOMÉE

Le rêve de Marie et Louis prend corps. Mais cette réalité telle qu'ils la voulaient allait-elle satisfaire leurs enfants, ces deux jeunes filles encore mineures au début de la grande aventure ? Avec lucidité, les parents exigent qu'elles apprennent toutes deux un métier. Après, on verra... L'aînée devenue infirmière en pédiatrie est aujourd'hui mariée en Suisse. La cadette entreprit une formation de disquetier. Cours par correspondance tout d'abord puis apprentissage dans un commerce suisse. Diplôme en poche, Monique

remonte aux Landlaines. Elle ne peut vivre ailleurs.

Mais tout comme ses parents, elle ne peut tolérer l'amateurisme et se refuse à travailler en dillettante lorsqu'on a la responsabilité d'un important troupeau, que le vétérinaire est inaccessible et qu'il faut savoir faire face à toutes sortes de situation : vaccination, mise bas, etc.

Elle entre à l'école des bergers de Rambouillet et, en cet été 1972, après deux ans d'études et de stages pratiques, Monique compte désormais au nombre des bergers diplômés de France.

LA VIE AUX LANDLAINES

La vie des bêtes marque le rythme de l'existence. Aux aurores, il faut se mettre à la tâche, et Louis prend le chemin des pâtures avec le plus gros du troupeau escorté par les chiens vigilants et indispensables.

Pour Marie et sa fille, il y a tout d'abord les travaux ménagers, la fabrication du pain, des tomates. Il y a les chèvres à traire, les bibérons à donner aux agneaux grévisques de la taim. Puis il faut garder ce petit troupeau trois heures durant sur les crêtes voisines, et ceci, semaine et dimanche, sous le soleil ou dans le mistral, été comme hiver...

Après le repas de midi, la ronde reprend. Trois nouvelles heures de solitude au milieu des laineux et des chèvres.

ART RUSTIQUE

Le soir venu, lorsque gens et bêtes ont droit au repos, Marie se souvient qu'elle fut maîtresse de travaux à l'aiguille. Alors ses doigts de fée coupent et cousent les peaux qu'elle a tannées. Et l'on voit naître des animaux adorables — lapins soyeux ou agnelets tricotés — jouets exquises que vend pour elle une boutique d'art rustique de la ville. A lère du jouet de plastique et de l'objet de série, la production de Marie rencontre un succès mérité.

Utilisant une ancienne technique corse, elle file aussi la laine de ses moutons puis en tisse des tapis, des sacs, des abat-jour. Tout lui réussit. Son rêve serait d'aménager dans l'ancienne bergerie sa propre boutique où elle vendrait aux estivants de passage, outre ses objets manufacturés, les produits de la ferme : miel, lavande, tomates, etc.

CES REPUTÉS AGNEAUX DE LA DROME

L'appellation « agneaux de la Drôme » équivaut à un label de qualité. « Songez, nous dit Marie, que nos bêtes pâturent toute l'année. Leur viande a une autre qualité que celle des animaux vivant en bergerie et nourris de granulés. Donc, pas de problème d'écoulement. »

Toutefois, les chèvres sont de meilleur rapport. « Un caprin rapporte autant que trois ovins nous dit-on aux Landlaines. D'où l'actuelle reconversion du troupeau qui à l'automne complètera de nombreux chèvres.

Le gouvernement français, qui suit avec intérêt les efforts de mise en valeur de régions défavorisées accorda des prêts et une aide financière qui permit le démarrage de l'aventure. Aujourd'hui, grâce au savoir-faire de chacun et à la ténacité de tous, l'exploitation fait vivre une famille. Et une famille heureuse de surcroît. S'INTÉGRER ET SAUVER L'ÉGLISE

« Comment vous êtes-vous intégrée à ce pays que vous semblez avoir adopté sans réserve ? » demandons-nous à Marie.

« En effet, répond-elle, lorsque nous rentrons de Suisse et que j'aperçois la signalisation « Pays de Bourdeaux », je me dis : Marie, tu es chez toi... Une succession de décès survenus peu après notre arrivée ici ont de façon inattendue facilité notre prise de contact avec la population : au cours de la veillée des morts, on apprend à connaître les vivants... Puis il y eut l'affaire de l'église... »

Et ici, Marie me raconte l'événement qui va l'enraciner plus profondément encore dans sa Drôme d'adoption :

Cette région compte plusieurs paroisses protestantes. Le village même a un temple réformé. Mais quel temple ! Quand Marie y pénètre pour la première fois elle est consternée. Les bancs menacent ruine. Les fenêtres n'ont plus de carreaux et le toit est une passoire. Elle interroge le pasteur du lieu : « Que faire pour sauver le temple ? » Rien. Car de partout, on juge inutile d'investir dans une région qui se meurt.

Marie est opiniâtre. Elle écrit sans succès à ceux qu'elle sait pourtant pouvoir aider. A la veille de Noël, elle envoie au pasteur de son ancienne paroisse ces lignes : « Si Jésus revenait ce soir ici, il ne trouverait comme jadis qu'une bergerie, car le temple est indigne de lui ».

Mais Marie n'espère pas en vain. Enfin, un mécène suisse s'annonce. Un mécène qui prendra à sa charge les frais de réfection du temple.

Bientôt le village aura retrouvé avec son lieu de culte enfin décent, une ferveur nouvelle.

Au mur des Landlaines, quelques mots que la main de Marie a brodés sur une étamine : « Le désir réalisé est chose douce à l'âme ».

Mais quel cheminement il aura fallu suivre pour atteindre cette sérénité depuis le jour où, au fond d'une boutique lausannoise, on s'est pris à rêver de devenir pour toujours bergers de grands espaces.

Yv. Bastardot.



MONDE MERS

de Janine FUCHS

(traduction anglaise de Niel Roper)
(Ed. Perret-Gentil, Genève)

Illustre de dessins originaux de Bojan-Marcello Svigelj, créateur d'une école picturale au service de la Science et de la Connaissance.

Auteur depuis 1963 d'ouvrages poétiques, Janine Fuchs publie ici un recueil de poèmes très modernes, qui présentent cette particularité rare d'offrir au regard de chacun d'eux la traduction anglaise. Grâce à cette forme originale, le lecteur français et le lecteur anglais trouvent à satisfaire leur oreille, leur sensibilité et aussi leur curiosité. Il est intéressant de comparer les deux textes, de voir l'ingéniosité que déploie le traducteur pour rendre la subtilité de l'original. Voici Les quelques cinquante poèmes du recueil s'ouvrent sur une évocation de R. M. Rilke : « Le monde est grand, mais en nous, il est profond comme la mer ».

« The world is vast, but in us, it is as deep as the sea ».

LOTÉRIE ROMANDE

5 AOÛT



LE LIVRE DE L'OPPRESSION DES FEMMES

L'ouvrage surprend d'abord par son anonymat : l'avant-propos n'est pas signé, les collaboratrices n'apparaissent que sous un prénom, bien discrètement indiqué dans une note liminaire. Nulle part quelqu'un qui prenne la responsabilité de l'ouvrage et lui donne une caution.

Autre remarque d'ordre formel : les témoignages (enregistrés au magnétophone ou parfois rédigés) qui constituent ce livre sont groupés par thèmes, mais à l'intérieur même des chapitres, les changements de locuteurs ne sont pas toujours bien indiqués et les citations de la grande presse qui interrompent soudain le témoignage ne sont pas à pour simplifier la clarté de l'exposé.

Ce qui trappe ensuite, dans le livre, c'est la vulgarité presque constante du langage. Les auteurs semblent ignorer que la portée d'un témoignage est fonction de la correction de son énoncé. A cette trivialité de la langue, correspond une espèce d'exaspération de la plainte ou de la revendication.

On ne peut pas s'empêcher, pourtant, d'être touché par l'horreur, la misère atroce de certaines situations de femmes devant l'égoïsme, l'incompréhension totale des gens qui les entourent, misère sans doute de la condition humaine, plus que de la condition féminine. Ce qui pourrait faire soupçonner qu'on a souvent, dans ce livre, affaire à une série de « cas » psychologiques ou sociaux, en marge de la condition féminine, et non révélateurs de celle-ci.

L'exemple de l'ouvrière gauchiste en grève, qui veut occuper l'usine jour et nuit comme ses collègues de travail et... se fait traiter de putain par ses patrons et chefs syndicalistes, est plutôt exceptionnel, dans ce livre : ce n'est pas là un cas psychologique du social, c'est réellement une des tristes pages de la condition faite à la femme (car, comme le dit cette ouvrière, « quand les femmes sont combattives, ce sont des putains ; quand les hommes sont combattifs, ce sont des étudiants gauchistes »).

Tandis que l'histoire pitoyable de cette femme devenue homosexuelle par excès de misère, de solitude, de faiblesse physique après deux accouchements rapprochés, est bien un « cas social » ; ce sont les circonstances, la pauvreté, la fatigue... qui l'ont amenée là, mais pas les hommes uniquement, comme le ton du livre veut nous le faire croire.

Il est juste d'être agacé par le mythe (tout puissant) de la supériorité masculine, il est juste de condamner les discriminations erronées, mais attention ! accumuler une telle série d'accusations contre l'homme (alors que c'est la Société qu'il faudrait combattre) risque de nuire à la très juste cause de la défense des intérêts féminins.

Simone Chapuis-Bischof.

La dame-fonctionnaire postale

APTITUDES REQUISES

Bonne santé, savoir-vivre, facilité d'adaptation, compréhension rapide, bonne mémoire, discrétion. Sens de l'ordre, patience. Etre probe et consciencieux, être poli et serviable. Avoir la nationalité suisse.

Formation nécessaire avant l'apprentissage : avoir terminé ses études secondaires, primaires supérieures ou équivalentes (fréquentation d'une école de commerce désirée). Connaissance d'une deuxième langue officielle.

Conditions d'engagement : une notice peut être obtenue à tout guichet postal.

Postulations : aux Directions d'arrondissement postal.

APPRENTISSAGE

Age minimum d'entrée en apprentissage : à la sortie de l'école.

Age maximum : 23 ans.

Durée de l'apprentissage : une année.

Programme d'apprentissage : tout ce qui se rapporte au travail au guichet (lettres, recommandés, colis, petits paquets, imprimés, exprès, céogrammes, envois avec valeur déclarée, remboursements, recouvrements, aérogrammes, coupures-réponse, etc.), au service d'expédition (cartes lettres, imprimés, petits paquets, colis, etc) et au service administratif. Formation approfondie.

Syndicat défendant la profession : les PTT.

L'OFFRE ET LA DEMANDE

La demande : considérable, vu la pénurie de personnel postal.

Perspectives d'avenir : possibilités d'avancer au rang d'aide principale, de dame-commis d'exploitation. Remplacement de buralistes à la campagne. Emploi saisonnier dans des stations touristiques. Collaboration pleine de responsabilités. Prestations sociales exemplaires (réfectoires à prix très abordables, livres parcourus sur les cars postaux, etc.).

L'offre : un travail attrayant, intéressant et varié, en relation constante avec le public.

CONDITIONS DE TRAVAIL

Horaire : semaine de 44 heures.

Congés : trois semaines par an.

Salaires mensuels : pendant les six premiers mois, 458 francs (au lieu de domicile des parents) ou 578 francs (hors du lieu de domicile des parents), et pendant les six mois suivants, 585 francs ou 705 francs, selon que l'employée vit, ou non, chez ses parents. Une assistante d'exploitation VI, âgée de 21 ans, gagne, à Lausanne, par exemple, 1429 francs par mois.

Avantages sociaux : assurance-accidents, salaire payé en cas de maladie et d'accident, caisse de retraite (si une dame-fonctionnaire quitte les PTT par suite de mariage, ses cotisations à la caisse de retraite lui sont remboursées avec un intérêt de 4 %).